



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>e</sup> SESSION

---

# Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

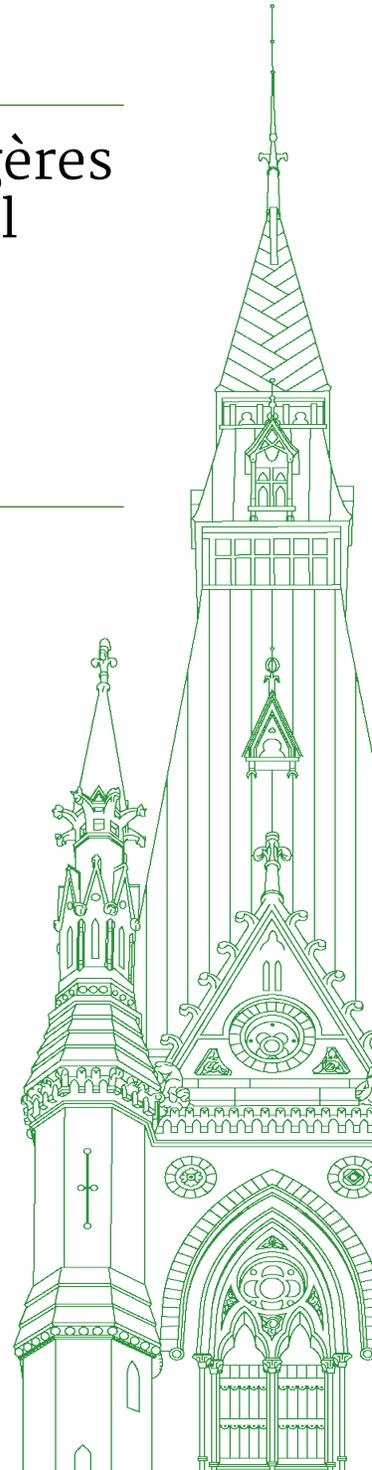
NUMÉRO 011

**PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY**

Le mardi 8 décembre 2020

---

Président : M. Sven Spengemann





## Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 8 décembre 2020

• (1535)

[Traduction]

**Le président (M. Sven Spengemann (Mississauga—Lakeshore, Lib.)):** Chers collègues, bienvenue à la 11<sup>e</sup> séance du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international.

[Français]

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 22 octobre 2020, nous reprenons notre étude sur les vulnérabilités qui ont été créées et exacerbées par la pandémie de la COVID-19.

[Traduction]

Pour assurer le bon déroulement de la réunion, comme toujours, je demande à tous les participants de bien vouloir désactiver leur microphone lorsqu'ils parlent et d'adresser leurs commentaires à la présidence. Lorsqu'il vous restera 30 secondes pour poser vos questions ou parler, je vous ferai signe avec ce bout de papier jaune. Pour obtenir le service d'interprétation, cliquez sur l'icône du globe au bas de votre écran.

[Français]

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Cet après-midi, nous recevons Rahul Singh, directeur exécutif de GlobalMedic, Alexis Gaiptman, directrice générale, et Ryan Duly, directeur régional des programmes d'Humanité et Inclusion Canada, ainsi que Zaid Al-Rawni, président-directeur général d'Islamic Relief Canada.

[Traduction]

Nous allons commencer par M. Singh, de GlobalMedic, qui dispose de cinq minutes pour sa déclaration préliminaire.

Vous avez la parole, monsieur.

**M. Rahul Singh (directeur exécutif, GlobalMedic):** GlobalMedic est un bel exemple de réussite canadienne. Nous sommes un organisme d'aide agile, petit et innovateur qui est géré par des humanitaires professionnels, mais mené par des bénévoles. Nous croyons qu'il faut fournir la bonne aide aux bonnes personnes au bon moment. GlobalMedic a réalisé 226 missions dans 76 pays et a aidé quatre millions de personnes.

Au cours de la dernière décennie, les besoins humanitaires ont doublé. L'argent pour répondre à ces besoins n'a pas augmenté au même rythme. La COVID a simplement exacerbé une situation difficile. Une solution consiste à prévoir plus d'argent, ce qui semble peu probable dans le contexte financier. Je vous exhorte à faire davantage avec les fonds existants et à chercher à optimiser les ressources.

Je fais les quatre recommandations suivantes.

Premièrement, il faut mettre l'accent sur la création d'un programme d'approvisionnement permettant d'acheter et de stocker des articles d'aide canadiens en vrac pour les envoyer dans les zones de crise. Un bon nombre de nos alliés ont des programmes semblables. En fait, GlobalMedic met en œuvre, pour les Américains, un programme dans le cadre duquel nous fournissons un supplément nutritionnel à base d'arachides pour éviter la malnutrition chez 12 000 enfants en Somalie.

Un examen des opérations internes de GlobalMedic nous a permis de constater que nous achetions beaucoup d'articles tels que des trousseaux de purification de l'eau. Nous avons réduit les coûts en achetant les produits en vrac et nous avons demandé à des bénévoles d'assembler ces trousseaux. Cela nous a permis d'en faire plus avec les fonds limités dont nous disposions. Nous avons reproduit le même modèle et réalisé des économies importantes pour d'autres produits, comme les trousseaux alimentaires d'urgence et le savon.

Je vous suggère d'utiliser jusqu'à 1 % de votre budget d'aide pour acheter, stocker et déployer des articles qui sauvent des vies. Les études montrent que l'aide n'est pas acheminée assez rapidement au début d'une crise. Ce programme répondrait aux pénuries tout en contrôlant les prix et en mobilisant les Canadiens. Cette approche démontre l'intérêt de l'optimisation des ressources et représente ce que le Canada a de mieux à offrir au monde.

Deuxièmement, le Canada devrait veiller à ce que ses politiques ne soient pas nuisibles. Récemment, dans le cadre de son intervention au Liban, le Canada a décidé de ne verser qu'une somme égale aux dons faits à la Coalition humanitaire. Bien que le financement de contrepartie puisse être un instrument utile pour aider à recueillir plus d'argent, il ne devrait pas cibler uniquement un groupe particulier, d'autant plus que les organismes paient pour adhérer à ce groupe. Cela fait pencher la balance. En fait, cela divise le secteur. J'ai personnellement reçu des appels de donateurs disant qu'ils ne contribueraient pas à notre intervention parce qu'il n'y aurait pas de financement de contrepartie. Le gouvernement ne créerait jamais de concurrence déloyale dans d'autres secteurs. Il ne dirait jamais aux Canadiens qu'ils obtiendraient un téléphone gratuit s'ils achetaient un téléphone de Bell Canada, mais pas de Rogers. Cette politique nuit à certains organismes et, par conséquent, aux bénéficiaires. Elle a été mise en œuvre sans consultation. Je soupçonne que cela s'est produit parce que le gouvernement a fait l'objet de pressions, ce qui m'amène à mon prochain point.

Troisièmement, les grands organismes de l'ONU font tellement pression sur le gouvernement du Canada qu'AMC, Affaires mondiales Canada, est tout simplement devenu une machine à émettre des chèques pour eux. L'accent est mis uniquement sur ces grands groupes. Cela nuit énormément aux organismes canadiens et aux petites et moyennes organisations. L'ONU, en particulier, s'est révélé bureaucratique, lent et lourd sur le plan des frais administratifs. Il serait utile de mettre l'accent sur les organismes canadiens et sur les petites et moyennes organisations. Souvent, les organismes de l'ONU prennent le financement du Canada, gardent les frais administratifs et mettent le programme en œuvre par l'entremise de partenaires plus petits. Le Canada peut éliminer les intermédiaires et faire plus avec moins.

Je vous encourage à rencontrer les dirigeants des petites et moyennes organisations canadiennes pour avoir une discussion franche avec eux. Même si vous teniez une séance à huis clos avec eux, cela aiderait le Comité à mieux comprendre les problèmes de financement. Si vous ne faites qu'écouter les voix dans la salle qui sont d'accord avec vous et que vous financez, vous ne vous améliorerez jamais.

Quatrièmement, en tant que nation, nous devons donner suite aux promesses que nous faisons. En 2017, le Canada a dit reconnaître la nécessité de mettre l'accent sur les petites et moyennes organisations, et il a créé un fonds de 100 millions de dollars sur cinq ans. C'est un petit montant d'argent et il n'a financé que 20 programmes. Le secteur attend toujours que le reste du programme soit mis en œuvre. En 2018, le Canada a annoncé un financement de 900 millions de dollars sur cinq ans pour des programmes d'aide novateurs. Ce fonds n'a dépensé que 120 000 \$.

Notre gouvernement sait très bien faire des promesses et des annonces, mais il n'est pas en mesure de programmer l'argent qu'il promet. Cela soulève la question de savoir si l'infrastructure dont il dispose pour programmer l'argent est appropriée. Il y a eu deux examens effectués par la vérificatrice générale qui ont soulevé plusieurs préoccupations au cours de la dernière décennie, et on ne semble pas y avoir donné suite. J'encourage le Comité à examiner ces rapports et à en tirer des leçons.

En conclusion, des vies sont en jeu. Nous parlons de millions de personnes dans le besoin qui souffrent. Les échecs des politiques nuisent aux gens. Le Canada doit faire mieux.

**Le président:** Monsieur Singh, merci beaucoup. Vous avez utilisé votre temps de façon très judicieuse.

Nous allons maintenant passer à Humanité & Inclusion Canada.

Madame Gaipman, vous avez la parole pour cinq minutes.

**Mme Alexis Gaipman (directrice générale, Humanité & Inclusion Canada):** Membres du Comité et autres témoins, la semaine dernière était la Journée internationale des personnes handicapées. On estime que les personnes handicapées représentent 15 % de la population mondiale, mais dans les pays où il y a des conflits et des crises humanitaires, ces chiffres peuvent être beaucoup plus élevés.

Bien que les personnes handicapées soient déjà trop souvent exclues du reste de la société, les effets à long terme de la COVID-19 menacent d'exacerber davantage leur exclusion. Il n'y a aucune excuse pour laisser de côté les personnes handicapées.

Au nom d'Humanité & Inclusion Canada, je vous expliquerai plus en détail les conclusions tirées des programmes de 19 pays

d'intervention sur la façon dont la COVID-19 crée des risques et des obstacles disproportionnés pour les hommes, les femmes, les garçons et les filles handicapés vivant dans un contexte de crise humanitaire. Dans les pays fragiles ou touchés par un conflit ou une catastrophe, la pandémie peut accroître le risque de discrimination à l'égard des personnes handicapées, ce qui crée, pour certains groupes, des difficultés supplémentaires pour accéder à l'information et à l'aide et, de ce fait, des risques plus élevés de contracter la COVID-19.

Humanité & Inclusion s'inquiète de plusieurs choses. Trop souvent, les personnes handicapées n'ont pas accès aux services de santé. Ces groupes vulnérables ont déjà, dans de nombreux pays, des obstacles importants à surmonter pour obtenir des soins de santé et d'autres services, en raison de la stigmatisation et de la discrimination en général, du manque d'accès, des services de soins de santé limités et d'une sensibilisation limitée. Ces obstacles peuvent prendre encore plus d'importance au cours d'une crise sanitaire comme la pandémie actuelle.

Les personnes handicapées peuvent avoir plus de difficulté à accéder aux messages de prévention en raison de communications inaccessibles. Par exemple, aux Philippines, la moitié des jeunes handicapés de 18 à 39 ans sondés à Manille et à Jakarta avaient besoin d'informations plus accessibles sur la COVID-19 et les mesures de quarantaine. Ils avaient aussi besoin de beaucoup plus de soutien médical, par exemple sur le plan des médicaments, de l'accès aux soins hospitaliers et de la consultation médicale.

Les personnes handicapées sont davantage exposées à des risques touchant leur sécurité tels que la maltraitance et la violence. Les données probantes montrent que le risque de violence envers les enfants et les adultes handicapés est trois à quatre fois plus élevé que pour les personnes sans handicap. Les femmes handicapées sont 10 fois plus susceptibles que les femmes non handicapées d'être victimes de violence sexuelle.

Dans les circonstances actuelles de la pandémie, les restrictions imposées au public, l'isolement des ménages et la perturbation de la vie communautaire et du soutien social peuvent accroître les risques en ce qui concerne la sécurité des personnes handicapées et de leurs soignants. La séparation des familles et des aidants naturels, la violence familiale, la violence fondée sur le sexe, l'exploitation sexuelle, la maltraitance et le harcèlement font partie des facteurs de risque.

Les personnes handicapées et leurs proches sont également moins susceptibles de divulguer et de dénoncer la violence parce que la honte et la peur les en empêchent, parce que des membres de leur famille ou de leur communauté sont souvent les auteurs de cette violence, ou parce que le sujet est encore perçu comme tabou.

Les personnes handicapées sont touchées de façon disproportionnée par le choc économique causé par la COVID-19. Plus précisément, les groupes vulnérables et marginalisés, y compris les personnes handicapées, les personnes atteintes d'une maladie chronique et les personnes âgées, qui étaient déjà vulnérables en raison de leur exclusion socio-économique, sont encore plus susceptibles d'être davantage touchées par les effets de la pandémie.

Selon les estimations de l'ONU, un demi-milliard de personnes, soit 8 % de la population mondiale, pourraient se retrouver dans la pauvreté d'ici la fin de l'année, en grande partie à cause de la pandémie. La lutte contre la pauvreté pourrait connaître un recul pouvant aller jusqu'à 30 ans.

Humanité & Inclusion demande au Canada d'envisager d'appuyer la Charte sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire. Le Canada s'est engagé à inclure les personnes handicapées dans son financement humanitaire. Nous demandons au Canada de veiller à ce que les 400 millions de dollars consacrés à combattre la COVID-19, que le premier ministre Justin Trudeau a annoncés en septembre dernier, ciblent directement les personnes les plus vulnérables et marginalisées dans le monde, en particulier dans les régions touchées par des crises et des conflits.

Nous recommandons que le Canada veille à ce que son financement des campagnes de sensibilisation à la COVID-19 fasse la promotion de l'information inclusive sur la prévention et l'intervention dans divers formats et technologies accessibles, particulièrement pour rejoindre les personnes ayant une déficience visuelle, auditive ou intellectuelle, en utilisant le langage des signes, un langage facile à lire et clair, les médias audio et sous-titrés et le braille, pour ne laisser personne de côté.

De plus, nous recommandons que les communications publiques utilisent aussi des messages et des images inclusifs pour partager de l'information avec les personnes handicapées sur la façon de rester en sécurité et en santé, et sur la façon d'obtenir de l'aide ou de soumettre des préoccupations.

Merci.

• (1540)

**Le président:** Merci beaucoup, madame Gaipman.

Pour le dernier exposé, nous allons entendre Islamic Relief Canada.

Monsieur Al-Rawni, vous avez la parole pour cinq minutes.

**M. Zaid Al-Rawni (président-directeur général, Islamic Relief Canada):** Je vous remercie tous de prendre le temps de discuter de cette question.

Je vais d'abord vous présenter Islamic Relief. Islamic Relief est devenu la plus importante ONG fondée sur la foi musulmane au Canada. Lorsque je suis arrivé en 2010, Islamic Relief recueillait environ 900 000 \$ par année auprès des Canadiens. Cette année, malgré la pandémie, Islamic Relief a recueilli plus de 50 millions de dollars auprès de donateurs canadiens.

Cet argent est principalement dépensé pour aider certaines des communautés les plus vulnérables dans certains des États les plus défaillants au monde, des endroits comme la Somalie et le Nord de la Syrie, des endroits comme l'Afghanistan, l'Irak, le Yémen et l'Afrique centrale et subsaharienne. Nos projets visent principalement à aider les régions touchées par des crises humanitaires. Cela veut dire des gens qui sont en situation d'urgence et qui ont besoin d'aide.

Les données dont je vais vous faire part sont fondées sur notre expérience à l'égard de certaines des personnes les plus vulnérables et de certains défis pour lesquels, du point de vue du développement et du point de vue humanitaire, nous pourrions vraiment apporter notre aide grâce au travail que nous faisons et vraiment améliorer la situation des gens.

Je dirai d'abord que le Canada jouit d'une très bonne réputation à l'échelle mondiale. Partout où nous allons, les gens sont vraiment impressionnés et très heureux de voir le drapeau canadien. En général, ils ont une bonne opinion du Canada. Ils savent quelles sont les valeurs des Canadiens. Malheureusement, en tant que Canadiens,

nous nous sommes engagés à consacrer 0,7 % de notre PIB aux personnes les plus pauvres du monde, et nous en sommes actuellement à environ 0,27 %. Nous n'avons jamais vraiment respecté l'engagement que nous avons pris au départ d'atteindre 0,7 % de notre PIB.

Cela signifie que certains des problèmes que nous observons à l'échelle mondiale, surtout la crise des réfugiés, sont exacerbés. Je suis allé partout dans le monde. J'ai rencontré personnellement des réfugiés, et je n'ai pas encore rencontré un seul d'entre eux dont l'ambition ou le principal désir était de ne pas retourner chez lui, de ne pas rester chez lui. Les réfugiés n'ont jamais voulu quitter leur maison. Personne ne veut jamais être forcé de quitter l'endroit où il vit et d'où il vient. Malheureusement, le manque de soutien signifie qu'un grand nombre de ces personnes sont forcées d'aller dans des camps de migration, forcées d'aller dans des camps de réfugiés, forcées de traverser la Manche, de la France à l'Angleterre, forcées de traverser les différentes mers dangereuses et de mettre leur vie en danger.

Par conséquent, il est vraiment important que nous tenions compte du 0,7 % auquel nous nous sommes engagés. Nous ne cherchons pas à faire du lobbying pour obtenir un engagement; c'est un engagement que nous avons déjà pris, et nous faisons de notre mieux pour respecter cet engagement.

Une aide accrue est une bonne chose, et les organisations canadiennes sont bien placées pour fournir cette aide. En tant que membre de la Coalition humanitaire, Islamic Relief est au service de 12 des organisations canadiennes les meilleures et les plus respectées au Canada. Nous travaillons ensemble et collectivement pour dissiper la confusion quant à savoir à qui donner en temps de crise, alors que tous ces gens demandent une aide quelconque.

Nous nous sommes réunis et nous nous sommes engagés à réduire le bruit en cas de crise humanitaire en disant, écoutez, toutes ces organisations que vous connaissez, auxquelles vous donnez de l'argent pour des projets de protection de l'enfance, auxquels vous donnez de l'argent pour ce genre de projets, se regroupent sous une même bannière et travaillent ensemble pour soutenir les personnes les plus vulnérables sur le terrain. Les organisations canadiennes sont bien placées pour le faire.

Partout dans le monde, il y a des travailleurs humanitaires canadiens qui travaillent jour et nuit, qui risquent leur vie, qui se jettent dans le feu alors que d'autres en sortent. Vous avez des organisations exemplaires comme Oxfam, Vision mondiale, Plan International, la Banque de céréales vivrières du Canada et d'autres qui font partie de cette coalition, mais nous constatons parfois que les engagements pris du point de vue du développement international sont confiés et donnés à des organismes unilatéraux, des organismes de l'ONU.

Voici le vrai problème de notre point de vue: nous avons le lourd fardeau de montrer notre direction et notre contrôle. Le même fardeau ne s'applique pas aux organismes multilatéraux comme les organismes de l'ONU.

Je vais m'arrêter là.

• (1545)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Al-Rawni.

Nous allons maintenant passer aux tours de questions des membres du Comité.

Avant cela, je tiens à rappeler à mes collègues que le service d'interprétation nous demande de temps en temps d'ajuster notre microphone, parce qu'il est parfois nécessaire de le déplacer d'un dixième de pouce.

Madame Gaipman, on vous demande de baisser légèrement votre microphone. Cela devrait probablement fonctionner pour les questions et réponses. S'il y a d'autres problèmes, nous en serons informés.

Le premier tour est de six minutes, et c'est à M. Diotte de commencer.

Monsieur Diotte, vous avez la parole.

**M. Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC):** Merci beaucoup.

Merci à vous tous pour tout le bon travail que vous faites. C'est vraiment essentiel, surtout dans le contexte actuel.

Monsieur Singh, je voudrais commencer par vous. On dirait que vous avez probablement beaucoup à dire sur certains sujets. J'aime la façon dont vous avez fait des suggestions très, très pratiques pour que l'aide étrangère soit utilisée de façon appropriée et que nous utilisions les pratiques exemplaires, etc.

Vous avez mentionné les rapports de la vérificatrice générale qui ont soulevé des préoccupations au sujet de l'aide étrangère du Canada. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

**M. Rahul Singh:** Oui. Auparavant, j'aimerais quantifier certains des chiffres que je vous ai donnés plus tôt.

Lorsque nous avons commencé à examiner nos achats de trousse de purification de l'eau, nous les payions environ 50 \$ l'unité. Lorsque nous nous en sommes chargés nous-mêmes en achetant en vrac et en faisant appel à des bénévoles, nous avons fait baisser le coût à environ 10,50 \$. Nous avons été en mesure d'en envoyer quatre à quatre fois et demie de plus. Certains diront qu'il faut doubler le montant de l'aide que l'on donne, mais je vous dis que l'on peut, en fait, quadrupler la quantité d'aide que l'on donne en dépensant l'argent plus efficacement. Avec les systèmes que nous utilisons, nous sommes en mesure d'acheminer beaucoup plus d'aide qu'auparavant, simplement en changeant certaines méthodes de la chaîne d'approvisionnement. En 2018-2019, le nombre de bénéficiaires et de produits livrables a augmenté de 95 %, avec une augmentation de seulement 35 %. C'est un très bon multiple.

Pour en revenir à votre question, ces rapports disent que notre aide n'est pas ciblée. Nous ne comprenons pas pourquoi nous donnons certains montants à différents pays. Ce n'est pas fondé sur des IRC. La réaction est très lente et ensuite l'aide n'est pas programmée rapidement. Si vous jetez un coup d'œil au commentaire que je vous ai fait au sujet de 2018, lorsque nous avons promis 900 millions de dollars pour des projets d'aide novateurs, cela semblait magnifique. Ensuite, nous avons dépensé 120 000 \$. Il est très difficile pour nous, dans ce secteur, de prendre le Canada au sérieux lorsqu'il ne tient pas ses engagements. La vérificatrice générale... les gens de votre propre gouvernement disent quels sont les problèmes, mais ils ne sont pas réglés.

Je vais être très franc; j'ai assisté à une réunion — en respectant la règle de Chatham House — où j'ai entendu des hauts fonctionnaires parler de la vérificatrice générale et de ses conclusions. Ils les ont minimisées. Ils ont dit, écoutez, ce n'est pas si mal. En tant que participant externe, en tant que personne qui entend parler de

toutes ces mauvaises choses ou de toutes ces occasions d'amélioration pour notre organisme, je les prends très au sérieux. Elles sont là. Je vous recommande d'y jeter un coup d'œil. Il y a des conseils pour améliorer les choses. Cela aurait un impact important.

• (1550)

**M. Kerry Diotte:** Encore une fois, vous pourriez peut-être nous en dire un peu plus à ce sujet. Je sais que vous en avez parlé, mais quelles sont les principales recommandations de la vérificatrice générale?

**M. Rahul Singh:** Il y en a eu quelques-unes dans différents segments. Il y a le découplage de l'unilatéral... ou le fait de donner à l'ONU. Ce qui finit par arriver, c'est que vous donnez tout cet argent à une très grande organisation. Elle en prélève ensuite un pourcentage important comme frais administratifs et essaie d'établir des programmes. Elle s'adresse à de plus petits organismes et leur dit: « Nous voulons que vous mettiez en œuvre ces programmes, mais nous n'allons pas vous accorder de frais administratifs. En fait, vous devez nous donner une forme de contrepartie. » Essentiellement, l'ONU devient votre intermédiaire, ou votre courtier, si vous voulez. Cela devient un problème. Si vous l'enleviez du système, vous pourriez économiser ces frais de gestion de 13 %, les mettre de côté et économiser cet argent. Quand on parle de 1,4 milliard de dollars, ce qui est le montant de votre programme, c'est une somme importante. J'examinerais donc cet élément.

D'autre part, comparez Haïti et le Pakistan. Haïti a connu une terrible catastrophe qui a touché trois millions de personnes. Au Pakistan, c'était 20 millions, soit sept fois plus de gens. L'argent donné au Pakistan ne correspondait pas au nombre de bénéficiaires ou de victimes touchés par une catastrophe. Souvent, des questions ont été soulevées au sujet de...

Cela nous ramène à tout le programme de contributions de contrepartie, dont parle également la vérificatrice générale. Au Canada, nous avons pensé à nous servir d'une contribution de contrepartie pour encourager les Canadiens à donner. Si nous laissions le programme tel quel, de nombreux organismes obtiendraient leur financement de contrepartie. Nous obtiendrions nos fonds. Nous ferions rapport au gouvernement des sommes que nous aurions recueillies. Le gouvernement pourrait simplement prendre tout cela et dire, écoutez, les Canadiens ont donné 10 millions de dollars à tous ces organismes, alors nous allons maintenant donner un montant équivalent et le distribuer aux organismes que nous choisirons. Vous atteindriez exactement le même objectif, qui était d'inciter les Canadiens à donner, sans nuire aux organismes.

Nous sommes maintenant en pleine pandémie. Nous avons des organismes qui ont du mal à recueillir des fonds. Tout à coup, le gouvernement change les règles du jeu. Je sais que le rapport de la vérificatrice générale n'en fait pas mention. Je serais surpris que cela ne figure pas dans le prochain rapport, parce que c'est certainement quelque chose que le gouvernement ne devrait pas faire. Ensuite, il y avait la question de l'efficacité et de l'optimisation des ressources.

Je me permets de vous dire que si nous pouvons acheminer plus d'aide dans une zone de crise à moindre coût... Imaginez si notre pays mettait en œuvre ce double programme dans le cadre duquel nous dirions à nos partenaires qui sont sur le terrain, qui fournissent de l'aide, que non seulement nous allons les financer, mais que nous allons leur fournir les bonnes solutions d'aide. Nous savons que tous les réfugiés qui fuient les conflits ou les personnes déplacées qui fuient les combats en Syrie ont vraiment besoin d'eau potable. Les Rohingyas qui sont au Bangladesh, qui ont fui les terribles conflits au Myanmar, ont besoin d'eau potable. Maintenant, nous allons vous donner toute cette aide à un coût beaucoup moins élevé. Nous vous donnerons quand même l'argent pour la distribuer, mais nous pourrions alors contrôler les coûts et en fait faire beaucoup plus avec l'argent que nous avons actuellement.

**M. Kerry Diotte:** Merci beaucoup. Vous avez tout à fait raison au sujet de l'argent.

**Le président:** Merci, monsieur Diotte.

Merci, monsieur Singh.

La parole est maintenant à M. Fonseca pour six minutes.

**M. Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cookville, Lib.):** Merci, monsieur le président, et merci aux témoins qui se sont joints à nous.

Mes premières questions s'adressent à Islamic Relief Canada.

Plan International et certaines agences des Nations Unies ont informé leurs membres que la pandémie est corrélée avec une augmentation de la violence sexiste, des mariages précoces et des mutilations génitales. Care Canada a déclaré que ce phénomène est particulièrement important dans les pays fragiles ou touchés par un conflit.

Ma question s'adresse à M. Al-Rawni. Est-ce que Islamic Relief Canada a recueilli des preuves semblables dans les pays où il travaille?

• (1555)

**M. Zaid Al-Rawni:** Oui. Nous sommes en train de recueillir des données dans le cadre de divers projets menés dans des États fragiles où les cas de violence sexiste, de mariage forcé et de mutilation génitale sont problématiques. Il y a quelques années, nous avons publié un rapport sur la MGF et ses effets, et sur la façon dont les organisations confessionnelles peuvent jouer un rôle essentiel pour y mettre un terme.

Malheureusement, il y a une corrélation entre une augmentation de la pauvreté et de la vulnérabilité et le prix à payer pour les femmes et les filles. Dans tous les contextes que nous avons vus jusqu'à maintenant, dans les collectivités les plus vulnérables, ce sont les femmes et les filles qui paient le prix le plus élevé lorsque la famille essaie de se sortir de ses difficultés, et cela signifie souvent que les pères et les mères forcent leurs enfants à se marier à un très jeune âge.

Nous disposons actuellement de données anecdotiques provenant du Yémen, où le nombre de mariages précoces est en hausse, malheureusement, dans un contexte où la seule différence entre aujourd'hui et le passé est que la pandémie a exacerbé la situation.

Nous recueillons encore des données de la plupart des endroits, mais, malheureusement, les données dont vous parlez s'annoncent très inquiétantes et sont malheureusement vraies. Nous soupçon-

nons — sans vouloir anticiper les résultats — que ce sera le cas, et que nos analyses le confirmeront.

**M. Peter Fonseca:** Merci.

Je sais qu'en novembre dernier, vous avez présenté votre Déclaration islamique pour la justice du genre. J'aimerais vous interroger au sujet de cette déclaration. Tenait-elle compte des vulnérabilités créées et exacerbées par cette pandémie?

**M. Zaid Al-Rawni:** Malheureusement, cette déclaration a été rédigée et préparée avant la pandémie. L'idée était d'encourager les guérisseurs religieux à jouer un rôle de premier plan essentiel pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe dans leurs collectivités locales. Ils peuvent être parmi les acteurs les plus forts des collectivités locales dans certains des États les plus vulnérables et les plus fragiles où nous travaillons.

Cela ne tenait pas compte de la COVID en particulier, mais malheureusement, nous soupçonnons que, encore une fois, la COVID rend les choses beaucoup plus difficiles pour les pauvres en général, mais plus particulièrement pour les femmes et les filles.

**M. Peter Fonseca:** Merci.

Je vais maintenant donner la parole à GlobalMedic.

Monsieur Singh, je suis heureux de vous revoir. J'ai eu l'occasion de visiter vos installations par le passé, ici à Mississauga et à Etobicoke, et de vous aider à emballer certaines de ces trousseaux.

GlobalMedic a envoyé du matériel et des bénévoles dans plus de 75 pays depuis sa création, alors félicitations. Quels facteurs déterminent les urgences auxquelles GlobalMedic répond?

**M. Rahul Singh:** Merci, monsieur Fonseca.

Il y a trois éléments que nous examinons toujours. La première chose à faire est de déterminer si nous pouvons valider le besoin. Deuxièmement, nous nous demandons s'il y a un accès. Y a-t-il un besoin auquel nous pouvons répondre? Y a-t-il un accès dans ce pays? Troisièmement, avons-nous du financement, que ce soit sous forme d'aide matérielle ou d'argent?

Habituellement, lorsque ces trois éléments sont réunis, nous nous déployons. Comme vous le savez, nous nous déployons environ 15 ou 16 fois par année.

**M. Peter Fonseca:** D'accord.

Je voudrais revenir sur ce que vous avez dit au sujet des doubles frais administratifs et des partenaires. Il y a des frais d'administration sur l'argent de la programmation, et il y en a sur l'argent que reçoit le partenaire. Que peut faire le Canada pour atténuer ces doubles frais administratifs lorsqu'il fournit de l'aide à l'étranger pendant la pandémie?

**M. Rahul Singh:** Il y a plusieurs façons de le faire. Il serait ridicule que nous pensions tous pouvoir cesser de financer l'ONU. De toute évidence, cela ne fonctionne pas. Si vous plafonnez le montant que vous donnez à l'ONU et aux grands systèmes, plafonnez le montant qui va aux grandes organisations et introduisez, disons, ce 1 % pour le programme de stockage dont j'ai parlé, simplement pour que nous puissions contrôler le montant d'argent que nous mettons dans ces réserves pour envoyer de l'aide canadienne, cela vous permettra automatiquement de dire aux petits organismes sur le terrain que vous allez leur fournir l'aide dont ils ont besoin. Si vous vous contentez de leur donner un peu d'argent pour aller acheter des produits, ils seront à la merci du marché.

Regardez simplement les gens qui achètent de l'EPI. Prenez le cas de notre propre gouvernement qui en a acheté au cours des derniers mois. Nous sommes à la merci du marché, et les grosses fluctuations des prix peuvent avoir un impact énorme. Donc, en établissant des paramètres et en s'adressant directement à certaines des petites et moyennes organisations... Vous aviez tout à fait raison lorsque vous avez lancé, en 2017, le financement pour les petites et moyennes organisations, mais il ne s'agissait que de 100 millions de dollars sur cinq ans. Si nous en faisons plus, nous aiderions un plus grand nombre de ces organismes dans le besoin et nous éviterions cette double administration.

Avec tout le respect que je vous dois — j'ai témoigné devant un autre comité —, nous commettons la même erreur dans notre système lorsque nous essayons d'aider dans notre pays, parce que nous avons programmé tout l'argent par l'entremise de trois très grandes agences qui avaient des frais administratifs, puis nous avons accordé des frais administratifs supplémentaires, et cela a créé ce doublement. Nous avons une fonction publique. Nos fonctionnaires sont des professionnels compétents, et il n'y a aucune raison pour qu'ils ne puissent pas évaluer ces petits organismes et leur verser directement l'argent.

Je vous encourage à le faire. Il y a tellement de petits organismes au Canada, et je pense être le seul à vous parler qui n'est pas financé par le gouvernement. Encore une fois, il faut parler à ces autres organismes. Ils ont tellement de connaissances, et cela vous aidera tellement à investir l'argent canadien là où on en a le plus besoin.

• (1600)

**Le président:** Monsieur Singh, merci beaucoup.

Monsieur Fonseca, votre temps est écoulé. Merci.

[Français]

Monsieur Bergeron, vous avez six minutes, s'il vous plaît.

**M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ):** Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins.

Encore une fois, je vous suis reconnaissant de votre contribution aux travaux de ce comité.

J'aimerais poser mes premières questions à M. Singh, de Global-Medic.

J'ai fait quelques recherches sur votre organisation. Contrairement à M. Fonseca, je n'ai pas eu l'occasion de visiter vos installations en Ontario ni de participer à la constitution d'un certain nombre de vos troupes. J'ai cru comprendre que vous employez une technologie de véhicule aérien sans pilote.

Pouvez-vous nous indiquer en quoi consiste la technologie des véhicules aériens sans pilote? Quelle en est l'utilité? Quel usage en faites-vous dans les zones où vous intervenez?

[Traduction]

**M. Rahul Singh:** Tout d'abord, j'aimerais dire que nous sommes souvent au Québec et que nous avons des bénévoles qui nous aident à emballer de l'aide, alors je vous invite à venir nous voir. Nous avons travaillé avec L'Oeuvre Léger, qui a depuis changé de nom. La prochaine fois que nous serons au Québec, je communiquerai avec vous. S'il vous plaît, venez nous aider à emballer de l'aide.

Notre programme de drones s'appelle RescUV, et nous l'utilisons pour quatre raisons. C'est notamment pour acheminer de l'aide dans des régions difficiles d'accès. Nous administrons actuellement un programme avec l'une des Premières nations du Canada, sur une île qui est très difficile à atteindre. Nous avons lancé, avec une entreprise canadienne, Drone Delivery Canada, un pont aérien assuré par un drone qui va et vient toute la journée pour transporter de l'aide. Nous pouvons utiliser ce même principe pour rejoindre les gens qui sont vraiment difficiles à atteindre, qu'il s'agisse des yézidis sur la montagne pendant le conflit, il y a quelque temps, ou des gens qui étaient au bout du rouleau après l'ouragan Matthew en Haïti. Il y a beaucoup de gens dans une situation tragique, et les drones servent à les aider.

La deuxième raison pour laquelle nous utilisons les drones, c'est ce que nous appelons la reconnaissance de la situation — pour voir la route ou le pont qui s'est effondré, ou l'endroit où les populations se sont déplacées. Après une crise, nous voulons pouvoir informer les gestionnaires des urgences et leur donner de meilleurs renseignements afin qu'ils prennent de meilleures décisions et que l'aide soit fournie immédiatement.

La troisième raison, c'est que nous appuyons les équipes de recherche et de sauvetage. La quatrième raison, c'est que nous prenons des centaines de milliers de photos, à partir desquelles nous établissons des cartes et nous faisons ensuite des évaluations complètes des dommages. Dans des pays comme les Bahamas, qui ont été frappés par l'ouragan Dorian, on dit qu'une centaine de milliers de maisons ont été endommagées, et la Banque mondiale doit leur donner de l'argent. La Banque mondiale leur demandera des preuves, et nous pourrons leur fournir ces preuves en produisant notre carte.

C'est une excellente technologie. Elle est canadienne — vous remarquerez qu'un thème dont je parle souvent est l'acheminement de l'aide canadienne — et c'est une excellente solution canadienne. Soit dit en passant, Google nous a décerné un prix — je ne sais pas si vous en avez entendu parler —, mais Google a dit que nous utilisons l'innovation et la technologie à bon escient.

[Français]

**M. Stéphane Bergeron:** Je vous remercie de ces précisions.

Je crois comprendre que vous avez envoyé près de 700 troupes d'urgence aux familles touchées par la crise durant le conflit dans le Haut-Karabakh. Avez-vous dû utiliser ce type de technologie pour acheminer votre aide?

Comment vous assuriez-vous que les troupes que vous acheminez aboutissaient effectivement aux familles qui en avaient besoin?

[Traduction]

**M. Rahul Singh:** Premièrement, je suppose que vous parlez de l'Azerbaïdjan. Je n'ai pas bien entendu l'interprétation, mais je suis sûr que c'est bien ça. Je ne pense pas que nous devrions utiliser des drones dans les zones de conflit, parce que cela brouille les cartes, surtout dans ce conflit où les drones ont trop souvent servi à lancer des armes et à causer du tort aux gens. Je ne sais pas si les gens peuvent faire la différence entre un bon drone et un mauvais drone, alors je ne les utiliserais pas.

Pour ce qui est de s'assurer que l'aide parvient aux bonnes personnes et qu'elle n'est pas prise par les mauvaises personnes et vendue contre des armes ou utilisée comme arme, cela préoccupe énormément tous les organismes d'aide humanitaire, et ils y consacrent beaucoup d'efforts. Nous ne faisons pas exception à la règle. Chaque organisme d'aide a des rôles et des protocoles, etc., qu'il suit pour s'assurer que l'aide parvient aux bonnes personnes.

Même si nous sommes vraiment pour le recours aux drones, il faut les utiliser au bon moment et au bon endroit, et je ne pense pas que nous en soyons au point de les utiliser dans cette zone de conflit. Nous n'avons pas utilisé les drones pour livrer ces trousseaux à ces familles. Comme vous le savez, en raison de ce conflit, un bon nombre de familles ont fui la région et sont maintenant dans une zone différente, où ces trousseaux sont distribués. Nous sommes tout à fait convaincus qu'elles ne se retrouvent pas dans les mauvaises mains.

Et rappelez-vous: nous fournissons des trousseaux d'hygiène et des solutions de purification de l'eau. Ce ne sont pas des choses qui peuvent servir d'armes.

• (1605)

[Français]

**M. Stéphane Bergeron:** Je vous remercie infiniment de ces réponses fort claires.

J'aimerais maintenant aborder avec notre témoin d'Islamic Relief Canada une question qui a été abordée à quelques reprises durant les travaux de ce comité, à savoir les difficultés que certaines agences des Nations unies éprouvent et qui sont accentuées par la présente crise sanitaire. Je pense notamment à l'agence pour les réfugiés palestiniens, l'UNRWA.

Intervenez-vous auprès des réfugiés palestiniens ou est-ce un secteur où vous désirez vous investir davantage prochainement?

[Traduction]

**M. Zaid Al-Rawni:** Je vais répondre à la question. Je crois qu'il me reste 30 secondes.

Les réfugiés palestiniens sont partout au Moyen-Orient, mais surtout à Gaza, en Cisjordanie, au Liban et en Jordanie. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour aider ces communautés. Malheureusement, il y a beaucoup d'endroits et, dans bien des cas, ces réfugiés sont vulnérables et ont besoin d'aide. Nous les aidons dans la mesure du possible.

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Bergeron.

[Traduction]

Merci beaucoup, monsieur Al-Rawni.

Nous allons passer à la dernière série de questions de ce premier tour. Monsieur Harris, vous avez six minutes.

**M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'être venus aujourd'hui et de nous avoir présenté leurs exposés.

Chacun de vous s'intéresse particulièrement à ses activités et a un lien avec la pandémie qui sévit dans le monde. Je voulais vous interroger au sujet de vos organisations en particulier.

La ministre du Développement international, Karina Gould, a comparu devant le Comité le 17 novembre et a dit que le gouvernement avait affecté un milliard de dollars à l'aide internationale pour faire face à la pandémie.

Je vais demander à chacun d'entre vous de répondre, un à la fois. Tout d'abord, en ce qui concerne GlobalMedic, votre organisation a-t-elle reçu de l'argent de ce fonds ou en avez-vous demandé et, dans l'affirmative, quel a été le résultat? Sinon, pourquoi pas? Cela vous donnerait-il la possibilité de jouer un rôle?

**M. Rahul Singh:** La réponse courte est non, nous n'avons pas reçu d'argent. L'autre réponse est la suivante: quand l'argent sera-t-il versé? Quand les organismes pourront-ils présenter une demande?

Je peux vous dire que, comme par le passé, cet argent ne sera versé qu'aux grandes agences, et c'est ce que je crains. Nous allons continuer de répéter les mêmes erreurs, et c'est pourquoi je vous exhorte à faire davantage appel aux petites organisations. Elles peuvent faire beaucoup plus, et vous en donner beaucoup plus pour votre argent.

De plus, monsieur Harris, pouvez-vous imaginer ce qui se passerait si nous avions un centre d'approvisionnement pour fournir de l'EPI à tous les pays qui ne vont pas lancer leur campagne de vaccination aussi rapidement que les autres? Encore une fois, ce sont simplement de meilleures façons d'acheminer plus rapidement l'aide.

Mais non, nous n'avons pas reçu d'argent.

**M. Jack Harris:** Il n'y a pas de mécanisme pour demander de l'argent à ce stade-ci. Est-ce bien ce que vous dites?

**M. Rahul Singh:** Eh bien, il y a des mécanismes, en ce sens que nous pourrions soumettre une demande, mais le problème, c'est que, si je disais au gouvernement que j'ai un moyen d'envoyer des repas en Syrie pour 33 ¢, ce qui représente environ le tiers de ce que l'ONU peut faire avec ses portions à 67 cents américains, le gouvernement répondrait seulement que c'est notre partenaire pour l'aide alimentaire d'urgence, et il mettrait simplement fin à la conversation.

Il n'y aurait aucune possibilité. L'approche du gouvernement n'est pas suffisamment novatrice pour optimiser les ressources.

**M. Jack Harris:** Merci.

Madame Gaipman, Humanité & Inclusion Canada s'intéresse évidemment beaucoup aux personnes handicapées. Votre organisation a-t-elle un rôle à jouer pour ce qui est d'accéder à une partie du milliard de dollars que le gouvernement dit avoir à sa disposition? Êtes-vous intéressés à présenter une demande ou à participer à ce volet de financement, et que voudriez-vous en faire?

**Mme Alexis Gaipman:** Bien sûr, nous serions très intéressés à présenter une demande.

Je pense que, dans le contexte de la pandémie, il est vraiment important que nous nous assurions d'avoir une réponse globale incluant les personnes handicapées. Nous desservons certaines des populations les plus vulnérables du monde. Nous voulons nous assurer que le droit humanitaire, les droits humains, les droits des réfugiés et les droits des personnes handicapées sont au cœur de la réponse à la pandémie.

Nous voulons nous assurer qu'il n'y a aucune forme de discrimination. Nous voulons nous assurer de pouvoir continuer à faciliter la circulation des marchandises, du personnel humanitaire et du personnel dans ces régions auxquelles nous n'avons pas toujours accès.

J'aimerais inviter mon collègue Ryan, de l'Ouganda, à ajouter ses commentaires.

• (1610)

**M. Jack Harris:** Puis-je ajouter quelque chose avant de l'entendre?

**Mme Alexis Gaipman:** Bien sûr.

**M. Jack Harris:** Sur quoi mettriez-vous l'accent ou comment pourriez-vous insister sur l'aide aux personnes handicapées en cas de pandémie? Y a-t-il quelque chose qui, relativement à la pandémie, pourrait occuper une place particulière dans ce type de travail?

**Mme Alexis Gaipman:** Nous voulons continuer à travailler avec les femmes, les hommes, les garçons et les filles handicapés et nous assurer qu'ils ont accès aux ressources et à l'information concernant la pandémie, qu'ils ont accès à de l'eau potable et qu'ils ont accès à un matériel stérilisé comme il se doit. Comme vous pouvez l'imaginer, la distanciation sociale est presque impossible à respecter dans le cas de certaines personnes handicapées qui dépendent de fournisseurs de soins ou de technologies particulières, alors nous voulons nous assurer qu'elles ont également accès à une bonne hygiène, partout dans le monde.

Toutefois, il faut d'abord s'assurer que ces personnes ont accès à l'information appropriée sur la façon de prendre soin d'elles-mêmes et de leurs proches.

**Le président:** Madame Gaipman et monsieur Harris, puis-je vous interrompre pour cinq secondes?

Madame Gaipman, puis-je vous demander de baisser votre micro encore un peu plus? Ce serait bien pour les interprètes.

Nous revenons à vous, monsieur Harris.

**M. Jack Harris:** Monsieur Al-Rawni, je sais que, cette année, vous avez recueilli une somme impressionnante auprès de sources privées, soit 50 millions de dollars. C'est très louable.

Estimez-vous que votre organisme participe au milliard de dollars que le gouvernement dit avoir affecté aux conséquences de la pandémie de COVID-19? Avez-vous fait une demande ou avez-vous reçu des fonds destinés à appuyer votre travail, particulièrement auprès des réfugiés et d'autres personnes qui pourraient être particulièrement touchées par la pandémie?

**M. Zaid Al-Rawni:** Nous n'avons pas reçu de fonds, parce que nous n'avons encore rien demandé au titre de ce fonds. Le mécanisme n'est toujours pas clair — du moins pour nous — quant à la façon dont cet argent sera dépensé.

Quand le programme sera mis en œuvre, nous verrons apparaître une multitude de façons d'utiliser ces fonds pour répondre précisément à la pandémie de COVID. La façon la plus évidente est... beaucoup plus de familles sont désormais en difficulté. Je vais vous en donner un très bref exemple dans les 30 secondes dont je dispose.

Certains réfugiés syriens au Liban étaient parvenus à trouver du travail, et les familles à trouver les moyens de subvenir à leurs besoins. Cependant, en raison de la pandémie de COVID et de son

impact sur des groupes déjà vulnérables, une partie des emplois a complètement disparue et la dépendance de ces gens à l'égard de l'aide alimentaire a explosé au point de dépasser notre capacité d'assistance sur ce plan.

Voilà le genre de situation où des ressources pourraient être affectées de manière efficace pour aider les personnes les plus vulnérables.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Harris.

Nous allons maintenant passer au deuxième tour, à commencer par M. Genuis.

Vous avez cinq minutes, monsieur Genuis.

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Merci beaucoup à tous les témoins.

Monsieur Singh, je pense que votre témoignage nous rappelle à quel point il est important d'entendre les témoignages de gens qui travaillent dans le domaine du développement international et qui ne reçoivent pas de fonds du gouvernement en ce moment, parce que — et je le dis avec tout le respect que je dois à tous les organismes concernés — les gens qui dépendent des subventions gouvernementales devront se montrer un peu prudents dans leurs critiques. Merci pour votre témoignage.

J'ai été frappé par une chose que vous avez dite à propos de l'interdiction de porter un préjudice. S'agissant de l'aide apportée par les organisations onusiennes je crains fort que, si nous dépendons trop des systèmes d'État en place, les Nations Unies ne doivent travailler avec les États pour acheminer l'aide, même si cela comporte de plus grands risques de détournement.

Parlez-nous des conséquences que ce genre de situation pourrait avoir?

**M. Rahul Singh:** Je dirais que, si un membre de votre comité faisait une analyse des articles du Guardian ou de la presse étrangère qui ont été très critiques à l'égard de certains de nos alliés et de la façon dont ceux-ci dépensent l'argent par l'entremise des Nations Unies, particulièrement en Syrie...

Voici ce qui se passe dans notre cas. Quand elle était aux Affaires étrangères, Mme Freeland a dit que ces gens-là étaient peu scrupuleux, qu'elle allait les inscrire sur une liste de sanctions et qu'elle allait geler leurs avoirs. Elle a estimé que nous ne pouvions pas travailler avec des gens aussi peu scrupuleux en Syrie et qu'il fallait les sanctionner.

Depuis son bureau, qui est dans la tour d'à côté — et ça ne s'invente pas —, Mme Bibeau a promis une somme incroyable par l'entremise d'un organisme de l'ONU qui travaillait avec ceux-là mêmes dont les noms apparaissent dans la liste des sanctions. Comme l'ONU n'applique pas le même régime de reddition de comptes que celui que doit respecter un organisme canadien envers notre gouvernement, les dépenses... Vous pourrez trouver cela dans les articles. L'ONU a dépensé 10 millions de dollars dans la construction d'un hôtel à Damas qui appartient à un assassin, un voyou, qui est le bras droit d'el-Assad. Ce sont mes impôts qui alimentent ces systèmes.

C'est arrivé aux États-Unis. C'est arrivé au Royaume-Uni. C'est arrivé en Australie. Il est étonnant de voir que nous n'avons pas vraiment soulevé ces questions ici, parce que cela s'est certainement produit avec notre argent. Voilà donc certains des sujets préoccupants qui expliquent pourquoi nous ne pouvons pas nous en remettre uniquement aux systèmes onusiens. Nous devons vraiment mettre davantage l'accent sur les petits groupes, parce qu'ils peuvent faire beaucoup plus.

Je dis simplement que c'est un secteur important. Nous pouvons tous contribuer et faire notre part. À l'heure actuelle, le système est trop axé sur les gros poissons.

● (1615)

**M. Garnett Genuis:** Monsieur Singh...

**Le président:** Permettez-moi de vous interrompre très brièvement. Je vais vous demander la même chose que nous avons demandée à Mme Gaipman, c'est-à-dire d'abaisser un peu votre microphone après quoi, je vous rendrai la parole pour que vous puissiez continuer.

**M. Garnett Genuis:** Merci.

Vous avez raison pour ce qui est de travailler avec de plus petites organisations, mais à tout le moins, nous devrions ne plus financer les acolytes d'el-Assad. C'est vraiment incroyable. Je vous remercie d'avoir mentionné ces articles. Je vais en parler également. C'est une question que nous avons déjà soulevée auprès de la ministre Gould, mais je pense que nous devons la soulever de nouveau et en tenir compte dans notre rapport.

J'ai une question pour M. Al-Rawni. Merci pour tout le travail que vous faites.

Pourriez-vous nous expliquer un peu le développement international par l'entremise d'une organisation confessionnelle ou affiliée à un mouvement religieux. Je sais que de nombreux organismes confessionnels de différentes allégeances religieuses travaillent dans ce domaine. Quel est l'impact de votre engagement auprès des Canadiens, et quel est l'impact sur le terrain? Êtes-vous perçus différemment sur le terrain? Y a-t-il des pays où vous pouvez aller sur le terrain et où d'autres ne le peuvent pas, ou vice versa? Quelles en sont les conséquences?

**M. Zaid Al-Rawni:** Merci, monsieur Genuis.

Je commencerais par dire qu'en tant qu'ONG confessionnelle, nous faisons partie d'une myriade d'organisations, laïques ou confessionnelles. Notre position unique aux deux extrémités de l'espace, pour ainsi dire, tient au fait que nous sommes en mesure de parler de la foi et de faire la jonction entre nos valeurs canadiennes et nos valeurs religieuses qui, de toute façon, ne sont pas éloignées les unes des autres.

Dans des endroits comme la Somalie, où la religion est très conservatrice, ou dans des endroits comme le nord du Kenya, où le niveau de religiosité est très élevé, cela nous donne un accès que d'autres organismes n'ont peut-être pas, et c'est particulièrement utile lorsque nous parlons de choses comme la MGF. Quand nous disons aux gens que la MGF est mal, qu'elle porte atteinte aux filles et à leur développement, ainsi qu'aux familles et aux femmes, et qu'elle n'est pas justifiée par l'interprétation de textes théologiques ou par les dires d'imams, nous avons un fort retentissement.

C'est la même chose quand nous encourageons les filles à aller à l'école, à poursuivre leurs études et à ne pas se marier au nom de la

foi. Il s'agit donc d'un élément très important de la stratégie de lutte contre certains problèmes de taille, problèmes que nous ne serions pas en mesure de régler si nous n'étions pas animés de ce credo.

**Le président:** Merci beaucoup.

Merci, monsieur Genuis.

La parole est maintenant à Mme Sahota, pour cinq minutes.

**Mme Ruby Sahota (Brampton-Nord, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. Al-Rawni.

Je voulais parler un peu plus de la Coalition humanitaire et de son efficacité. Vous avez parlé des diverses organisations qui font partie de ce groupe. Qu'est-ce qui est à l'origine de ce groupe? Est-il efficace? Comment sélectionnez-vous les différentes organisations appelées à faire partie de ce mouvement, et comment d'autres organisations peuvent-elles s'y joindre?

**M. Zaid Al-Rawni:** Nous étions en concurrence pour l'espace numérique et l'espace hors ligne dans les situations d'urgence, c'est-à-dire quand il faut se tourner vers les Canadiens pour leur dire qu'on est là et qu'on peut les aider. Nous nous marchions sur les pieds, les uns les autres, à dire la même chose, et les gens se demandaient à qui il fallait donner. Beaucoup trop de choses se produisaient.

Donc, les organisations offrant les programmes les plus efficaces et bénéficiant d'un taux de participation élevé... Ce sont les deux outils. Il faut pouvoir mobiliser les Canadiens localement au Canada et avoir la capacité de fournir l'aide là où elle est nécessaire. Ce sont vraiment les deux critères retenus.

Nous nous sommes réunis et nous nous sommes dit qu'au lieu de nous faire concurrence dans un même espace et de dépenser plus d'argent pour recueillir des fonds et les administrer, etc., il suffisait de former une coalition et de faire front commun. C'est probablement le cadre organisationnel le plus efficace auquel j'ai jamais participé. Le fonctionnement de la Coalition humanitaire est vraiment efficace et très puissant.

● (1620)

**Mme Ruby Sahota:** Avant de vous joindre à cette coalition, quels ont été les coûts encourus par Islamic Relief, et qu'est-ce qui a changé sur le plan de l'efficacité? Avez-vous pu faire des économies?

**M. Zaid Al-Rawni:** Bien sûr. Le montant par dollar que nous devrions normalement recueillir est en fait très efficace, mais nous dépensons la moitié de ce que nous dépensions auparavant pour recueillir des fonds en cas d'urgence. Nous n'avons pas besoin de dépenser davantage. Nous travaillons ensemble.

L'adhésion à l'agence est gratuite, mais on verse de l'argent à l'agence, de sorte que le moment venu, celle-ci peut intervenir efficacement. C'est un outil très efficace.

**Mme Ruby Sahota:** Qu'en est-il du coût des fournitures et de l'aide que vous distribuez?

**M. Zaid Al-Rawni:** Nous nous approvisionnons toujours localement. Bon nombre d'organismes ont recours à des sources locales, mais on ne peut comparer les coûts d'approvisionnement à l'échelle locale. Comme on n'expédie de marchandises que lorsqu'on n'a pas d'autres choix, l'approvisionnement local s'est avéré très efficace pour nous. Il peut être 90 % plus rentable pour nous de nous approvisionner localement que de nous approvisionner au Canada pour expédier les produits ensuite.

**Mme Ruby Sahota:** Que diriez-vous de constituer des réserves ici, au Canada?

**M. Zaid Al-Rawni:** Cela peut être utile pour les petits articles qu'on ne trouve nulle part ailleurs, mais pour la plupart des articles, l'approvisionnement local répond à plusieurs objectifs, dont le fait de soutenir l'économie locale, l'infrastructure locale.

Dans certains de nos programmes, nous essayons de tout payer comptant, ce qui veut dire que nous appuyons... Quand j'étais en Haïti — j'y ai été dans les 48 heures suivant le tremblement de terre —, nous avions un projet qui consistait à employer et à payer en liquide des gens du coin pour retirer les décombres d'un site. Puis, nous avons de nouveau payé comptant pour la construction des camps. Cette injection de fonds à l'échelle locale est très utile. Cela lance le processus.

**Mme Ruby Sahota:** C'est excellent.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

**Le président:** Il vous reste un peu plus d'une minute.

**Mme Ruby Sahota:** D'accord.

Monsieur Singh, j'ai trouvé vos commentaires très intéressants. J'aimerais en savoir un peu plus. Vous avez travaillé dans de nombreux pays. Vous venez de mentionner Haïti où vous avez aussi travaillé. Comment les Canadiens, qui ne savent pas trop où donner leur argent, peuvent-ils avoir l'assurance qu'une petite organisation est en mesure d'assurer la coordination sur le terrain, la préparation et la logistique nécessaires? Je sais que vous avez fait beaucoup de bon travail. J'aimerais en savoir plus.

**M. Rahul Singh:** Le fait que nous ayons travaillé dans 76 pays et effectué 226 missions en est une preuve suffisante de notre efficacité. Je ne vais pas demander d'argent à qui que ce soit si je ne peux pas faire partie du triangle dont j'ai parlé. Si nous ne nous déployons pas, nous ne demandons pas d'argent.

Si vous me permettez, ce qu'a dit M. Al-Rawni est bien accepté: il faut faire partie de cette coalition ou chercher à y adhérer. Cependant, cela crée un autre niveau de bureaucratie et ajoute un point de pourcentage. D'après son site Web, 85 % des fonds iront à...

**Mme Ruby Sahota:** Seriez-vous ouvert à travailler avec d'autres organismes au besoin?

**Le président:** Veuillez répondre très brièvement, monsieur Singh. Votre temps est écoulé.

**M. Rahul Singh:** Bien sûr.

Madame Sahota, nous travaillons avec des centaines d'organismes de partout dans le monde.

Pour terminer, je parle d'allouer 1 % très tôt, pendant 72 heures, pour acheter des articles très précis qu'on ne peut pas acheter sur le terrain. Ce n'est pas une question de choix. C'est un atout.

**Mme Ruby Sahota:** D'accord. Merci.

**Le président:** Nous allons devoir nous arrêter ici. Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Bergeron, vous avez deux minutes et demie, s'il vous plaît.

**M. Stéphane Bergeron:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais faire du pouce sur la première ligne de questions de Mme Sahota concernant la Coalition humanitaire du Canada, dont font partie non seulement Islamic Relief Canada, mais aussi Humanité et Inclusion Canada.

J'aimerais faire un retour sur la crise survenue après l'explosion dans le port de Beyrouth. La ministre du Développement international, Karina Gould, a annoncé le 8 août dernier que, pour chaque don de particulier, le gouvernement canadien verserait un montant égal, et ce, pour la période allant du 4 au 24 août dernier.

Ma question est fort simple. Puisque la Coalition en était bénéficiaire, combien de dons ont été amassés au total dans le cadre de cette campagne, incluant les dons de particuliers et ceux du gouvernement?

Comment ces fonds ont-ils été utilisés sur le terrain?

• (1625)

[Traduction]

**M. Zaid Al-Rawni:** Merci.

Je vais commencer par la dernière question, sur la façon dont les fonds sont utilisés. Ils servent toujours. Les fonds continuent d'aider les gens dans le besoin en ce moment.

Ont-ils été utiles et ont-ils donné des résultats? Absolument. Par le passé, quand le gouvernement du Canada disait qu'il allait faire des dons de contrepartie, les gens ne savaient pas vraiment ce que cela signifiait. Ils nous appelaient pour nous demander si un don d'un dollar signifiait que le gouvernement allait verser un dollar à Islamic Relief, pris en tant qu'organisme autonome. Nous leur disions que tel n'était pas vraiment le cas, que l'argent allait probablement être versé à l'ONU.

C'était cela la réponse du gouvernement aux organismes et au fait qu'il devait verser les fonds aux organismes canadiens aptes à offrir le service. C'est pourquoi la Coalition humanitaire a conclu un partenariat avec le gouvernement, cela afin que des fonds canadiens soient versés à des organismes canadiens chargés d'offrir des services sur le terrain.

Pour ce qui est des chiffres — pour vous donner une idée du succès de la campagne —, sachez que, lorsque nous avons lancé la campagne en tant que coalition humanitaire, nous nous étions fixé un objectif de 2 millions de dollars pour la totalité de la campagne. Les Canadiens ont compris de quoi il s'agissait et ce qui allait en découler. En moins d'une journée, nous avons reçu 2 millions de dollars et nous avons terminé. Nous avons alors de nouveau sollicité les Canadiens en leur expliquant que les 2 millions de dollars dont nous disposions étaient déjà épuisés le deuxième jour, et qu'il nous restait encore plusieurs jours de campagne. Nous aurions pu tout arrêter là ou continuer de répondre aux besoins sur le terrain grâce à des fonds supplémentaires. Et nous avons engagé de tels fonds. Au total, 11 millions de dollars ont été recueillis par les organismes, dont 8 millions venant du gouvernement fédéral. Et tout cela dans ce laps de temps.

Ce fut une façon très efficace de mobiliser les Canadiens. Notre secteur a toujours eu du mal à convaincre les Canadiens de son efficacité et à leur faire comprendre que l'argent canadien est confié à un partenaire de confiance. Ce fut une excellente façon de procéder, de notre point de vue. Nous n'avons même pas eu besoin de mentionner Islamic Relief, Vision mondiale, CARE Canada ou Action contre la faim. Nous avons simplement agi en tant que Coalition humanitaire.

**Le président:** Merci, monsieur Al-Rawni. Nous allons devoir nous arrêter ici.

La dernière série de questions de ce tour revient à M. Harris. C'est à vous pour deux minutes et demie, monsieur Harris.

**M. Jack Harris:** Merci, monsieur le président.

J'ai une question qui a été posée au Comité par le président de la Croix-Rouge canadienne. Elle concerne la suggestion selon laquelle le Canada devrait aider les pays à se doter de leur propre capacité et de leur propre résilience pour faire face aux crises humanitaires et pour mener leurs propres opérations. C'est une perspective unique face à cette crise humanitaire qu'est l'actuelle pandémie. Nous assistons actuellement à une course aux vaccins. De nombreux pays ne les recevront pas tout de suite et subiront donc en partie la deuxième vague que nous connaissons.

Dans cette situation, le Canada ne pourrait-il pas tenir compte de cette réalité dans ses interventions à long terme? Quelqu'un veut-il répondre à cette question? Monsieur Al-Rawni, vous avez parlé de certains des éléments généraux et de notre 0,7 %. Voulez-vous répondre à cette question?

**M. Zaid Al-Rawni:** Je pense que c'est essentiel. Je pense que le PDG de la Croix-Rouge a tout à fait raison. Il est absolument essentiel d'accroître la capacité à l'échelle locale. Là où nous l'avons fait — et Islamic Relief Canada l'a fait dans des régions comme dans le nord du Bangladesh, qui est sujet aux inondations —, nous avons dépensé 1 \$ plutôt que 10 \$. Il revient 90 % moins cher de se préparer à une urgence et de conférer aux populations locales la capacité de s'occuper d'elles-mêmes. On se rend presque inutile en agissant ainsi. C'est très important.

Plus important encore, c'est très efficace et c'est une très bonne manière d'utiliser l'argent des donateurs, en ce qui nous concerne, et d'utiliser l'argent du gouvernement, en ce qui concerne le gouvernement. C'est tout à fait essentiel.

Seul problème: les politiques d'orientation et de contrôle de l'ARC nuisent parfois à notre capacité d'accroître directement la capacité sur place. Nous devons encore franchir des obstacles pour nous conformer aux règlements de l'ARC.

**M. Rahul Singh:** J'aimerais vous offrir un autre commentaire à ce sujet, monsieur Harris.

**M. Jack Harris:** Très bien, allez-y s'il reste du temps.

**M. Rahul Singh:** Il est formidable de construire des casernes de pompiers et de renforcer les capacités locales. Nous sommes tous en faveur de cela, mais si les gens n'ont pas d'eau dans le boyau pour éteindre l'incendie, cela est vraiment préoccupant. En attribuant un certain pourcentage au début d'une crise et en veillant à ce que les gens reçoivent l'aide appropriée, on peut faire les deux.

**M. Jack Harris:** Merci.

Monsieur le président, je crois que mon temps est presque écoulé.

**Le président:** Il vous reste 10 secondes.

• (1630)

**M. Jack Harris:** Je ne pense pas qu'il y ait suffisamment de temps pour une autre question, et encore moins pour une réponse.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Harris.

Chers collègues, cela nous amène à la fin de la période prévue pour les témoignages. J'aimerais vous rappeler à tous que vous pouvez poser une question par écrit si nous manquons de temps et si vous avez besoin d'éclaircissements. Vous pouvez le faire par l'entremise du bureau de la greffière.

En notre nom à tous, je tiens à remercier nos témoins de Global-Medic, Humanité & Inclusion Canada et Islamic Relief Canada d'être avec nous aujourd'hui, de leur expertise et de leur service exceptionnel au nom de l'humanité dans le monde. Merci beaucoup.

Nous allons vous donner un moment pour que vous puissiez vous débrancher. Nous devons discuter des travaux du Comité en séance publique, puis nous poursuivrons à huis clos. Merci beaucoup d'être avec nous cet après-midi.

Nous allons suspendre la séance pour permettre à nos témoins de se débrancher.

• (1630)

(Pause)

• (1631)

**Le président:** Merci à tous d'être à l'heure. Cette séance a été excellente. Nos témoins ont été branchés et un test du son a été effectué bien avant 15 h 30, ce qui nous a permis d'avoir deux très bonnes séries de questions, ou une série et demie.

Monsieur Harris, vous avez la parole pour discuter d'une motion que vous avez présentée au Comité.

Je ne vois pas M. Harris. Nous allons suspendre la séance un instant et le réinviter à la tribune publique. Il pensait peut-être que nous passions immédiatement au huis clos.

• (1630)

(Pause)

• (1633)

**Le président:** Excusez-moi, monsieur Harris. Je n'ai peut-être pas été clair. Nous siégeons en public pour cette partie des travaux du Comité, après quoi nous siégerons à huis clos.

**M. Jack Harris:** D'accord.

**Le président:** Vous avez la parole quant à la motion que vous avez présentée au Comité.

**M. Jack Harris:** Merci beaucoup. Je n'étais pas au courant de cette nuance, monsieur le président. Je vous en remercie.

Oui, j'ai donné avis d'une motion vendredi, et j'en ai parlé à certains membres du Comité.

Il s'agit des discussions et des négociations en cours entre le Canada et le Royaume-Uni en vue d'un accord commercial, qui progresse rapidement, semble-t-il, et de la situation relative à l'Irlande et à l'Accord du Vendredi saint. Je vais lire la motion pour les gens qui nous regardent.

La motion est la suivante:

Que le Comité reconnaisse:

(1) les liens culturels, familiaux, politiques et économiques de longue date entre le Canada et les populations tant de la République d'Irlande que du Royaume-Uni;

(2) le rôle important joué par le gouvernement du Canada lors des négociations entourant l'Accord du Vendredi saint et de la mise œuvre des engagements énoncés dans le traité;

(3) que le fait que le Royaume-Uni quittera l'Union européenne pourrait avoir une incidence sur l'Accord du Vendredi saint et ses dispositions concernant la frontière séparant la République d'Irlande du Royaume-Uni;

Que le Comité demande au gouvernement de veiller à ce que tout accord commercial entre le Canada et le Royaume-Uni après le Brexit soit conforme aux principes de l'Accord du Vendredi saint;

Que le Comité fasse rapport de cette motion à la Chambre et que, conformément à l'article 109 du Règlement, il demande au gouvernement de déposer une réponse exhaustive au rapport.

J'en dirai peu de ce sujet, sauf pour réitérer que nous croyons savoir qu'il y a peut-être un accord en cours, dont les détails ne sont pas encore connus, mais ce qu'il est important de souligner, c'est qu'on s'est dit très préoccupé récemment de la possibilité que cet accord soit perturbé. Nous ne voudrions pas que le Canada intervienne pour aggraver la situation ou nuire à cet accord, qui est extrêmement important pour l'avenir du processus de paix en Irlande.

Il s'agit d'un énoncé de principe, et non pas de détails, sauf pour dire que le Canada ne devrait pas faire de tort dans les circonstances et faire tout en son pouvoir pour assurer le maintien de cet accord.

Je l'ai rédigée simplement de cette façon. Il s'agit d'une question d'affaires étrangères de façon générale et d'un principe, bien que cela reflète évidemment une situation commerciale, mais je pense que c'est une question de principe sur laquelle notre comité pourra, je l'espère, parvenir à un consensus et à une décision.

• (1635)

**Le président:** Monsieur Harris, merci beaucoup.

J'encourage les députés à se servir de la fonction « Lever la main » de Zoom. Pour ceux qui sont dans la salle, vous pourriez faire signe à la greffière si vous désirez faire des commentaires, afin que nous puissions vous mettre dans l'ordre des personnes qui demandent la parole.

Je vois que M. Chong a levé la main en premier.

Vous avez la parole.

**L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie M. Harris d'avoir présenté cette motion bien formulée.

Je vais l'appuyer. Je pense que c'est une question d'actualité en raison de l'annonce récente du gouvernement du Canada selon laquelle il a conclu un accord de continuité commerciale avec le Royaume-Uni. Nous n'avons pas vu le texte de cet accord ni les détails de la loi quant à sa mise en œuvre, alors je pense qu'il est opportun que le Comité adopte cette motion pour indiquer clairement au gouvernement notre position sur la question.

Je crois que le gouvernement canadien a depuis longtemps pour politique d'appuyer les principes de l'Accord du Vendredi saint. Le Canada a contribué à la négociation et à la mise en œuvre de cet accord il y a une vingtaine d'années. De toute évidence, le Brexit a

des répercussions sur la frontière entre le Royaume-Uni et la République d'Irlande, et je pense que tout accord de continuité des échanges ou tout accord commercial subséquent devrait être négocié conformément aux principes de l'Accord du Vendredi saint.

Je remercie M. Harris d'avoir présenté cette motion, et je vais l'appuyer.

Merci.

**Le président:** Monsieur Chong, merci beaucoup.

Monsieur Harris, je tiens à préciser que le comité du commerce international est actuellement saisi de cette motion. Est-ce exact?

**M. Jack Harris:** Oui, une motion semblable a été présentée. Quant à savoir s'ils vont s'en occuper aussi efficacement que notre comité... On me dit que ce ne sera peut-être pas le cas. Je ne suis pas au courant de tous les détails; il y a de l'incertitude.

Je vous remercie d'avoir inscrit cette motion à l'ordre du jour de la séance publique. Je pense que nous pouvons agir de façon indépendante. Comme M. Chong l'a souligné, ils sont peut-être plus occupés par le processus et d'autres questions, et ils cherchent à obtenir des détails sur ce que fait le Canada. Il s'agit d'une question distincte, et je pense que nous devrions examiner cet enjeu, peu importe ce qui se passe au Comité du commerce.

**Le président:** Merci, monsieur Harris.

Monsieur Oliphant, allez-y.

**M. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Comme M. Chong, je suis prédisposé à appuyer cette motion. Je veux simplement m'assurer que nous ne sommes pas déphasés par rapport au comité du commerce. Je reconnais la différence entre le comité du commerce et son rôle qui consiste à s'assurer que... le processus, les procédures et ce genre de choses, et la façon dont cela pourrait toucher le Canada et la reconduction de notre accord avec le Royaume-Uni.

Nous avons une perspective de politique étrangère, et M. Harris a raison de dire que c'est notre rôle. Je reconnais que nous avons été témoins de cela — pour voler le libellé de M. Chong à un autre comité —, mais nous sommes plus que des témoins, en raison de la participation de Chastelain, nous avons un véritable intérêt canadien dans l'accord, qui a été négocié par un Canadien, et nous le comprenons.

Nous sommes prédisposés à appuyer la motion. Cependant, j'ai entendu dire qu'il en est question au comité du commerce aujourd'hui. Je crois qu'il serait un peu étrange qu'un comité dise oui à une chose en public et qu'un autre dise non à la même chose en public. J'aime être sur la même longueur d'onde. Il serait un peu bizarre de dire deux choses différentes en même temps.

Je me demande si notre greffière a des renseignements sur le comité du commerce — je ne suis pas son horaire — à savoir s'il se réunit aujourd'hui, s'il s'est réuni, s'il s'est penché sur cette question ou non.

Cela dit, lorsqu'il s'agit d'un vote, je soupçonne que notre côté est prédisposé à appuyer la motion.

• (1640)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Oliphant.

Laissons notre greffière intervenir brièvement quant à la dynamique de la situation et aux options qui pourraient s'offrir à nous dans le cadre des paramètres de cette semaine pour agir conformément aux sentiments exprimés par M. Oliphant et M. Chong.

**La greffière du Comité (Mme Erica Pereira):** Merci, monsieur le président.

Je ne sais pas si le comité du commerce a examiné la motion. Je vais communiquer avec la greffière. Leur prochaine réunion aura lieu vendredi.

**Le président:** D'une façon ou d'une autre, à moins qu'ils nous fassent signe de façon informelle, quant à l'évolution de leur dynamique, nous n'obtiendrions pas leur réponse avant ou en même temps que la nôtre.

Y a-t-il d'autres points de vue?

J'ai M. Chong et M. Harris dans l'ordre.

**L'hon. Michael Chong:** Pour faciliter le débat, je souligne que cette motion est conforme à ce que le premier ministre a dit à son homologue irlandais il y a environ un an, lorsqu'ils discutaient du Brexit. Dans le compte rendu, le premier ministre a fait état des conséquences pour l'Irlande du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, et ils ont convenu de l'importance fondamentale de protéger l'accord du Vendredi saint, de sorte qu'il était clair qu'ils ont discuté de cette question.

Je crois que cette motion est conforme non seulement à la position du gouvernement libéral au sujet de l'accord commercial, mais aussi à sa volonté d'adhérer aux principes de l'accord du Vendredi saint. Je veux m'assurer que tout le monde est au courant de cette observation faite par le premier ministre du Canada il y a près de deux ans.

**Le président:** Merci, monsieur Chong.

Monsieur Harris, allez-y.

**M. Jack Harris:** Je suis favorable à ce qu'on en discute aujourd'hui et à ce qu'il y ait un vote le plus tôt possible, parce que, premièrement, nous voulons faire rapport à la Chambre. Si nous reportons cela à vendredi, nous ne pourrions évidemment pas faire rapport à la Chambre. Nous aimerions faire une déclaration qui peut être déposée à la Chambre le plus rapidement possible, afin que le principe soit sur la table.

Les Irlandais s'inquiètent de ce qui se passe depuis un certain temps avec le Brexit et craignent que cela ne nuise à cet accord très important. Comme on l'a souligné, le général de Chastelain a joué un rôle très important dans la négociation d'une partie importante de l'entente et a participé très activement au désarmement, ce qui a été extrêmement important pour parvenir à la paix durable que nous semblons avoir eue jusqu'à maintenant.

Cela offrirait une certaine garantie quant au processus, à savoir que le Canada tient à s'assurer et à proclamer qu'il ne faut pas empiéter sur les principes de l'accord commercial ou de tout autre arrangement. Ce serait une bonne chose.

Pour ce qui est de ce que fait le comité du commerce, je pense que nous pouvons certainement prendre l'initiative quant au principe. Pour ce qui est du commerce, ils voudront peut-être faire référence au Brexit, mais il s'agit vraiment de s'assurer que le principe que nous défendons ici est conforme à la politique du Canada. Le fait que le comité des affaires étrangères ait cette opinion et la présente à la Chambre est une bonne chose, et nous devrions y être.

Je sais qu'il s'agit en quelque sorte de la 11<sup>e</sup> heure, mais si nous ne le faisons pas maintenant, je ne pense pas que nous pourrions le faire.

**Le président:** Merci, monsieur Harris.

La parole est à Mme Fry, puis à M. Bergeron.

**L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je veux faire écho à ce que M. Oliphant a dit. Je crains vraiment que nous n'arrivions à quelque chose et que nous placions le comité du commerce dans une position difficile au cas où nous irions trop loin. Est-il possible de trouver une solution?

La greffière peut demander à son homologue du Comité permanent du commerce international s'il a l'intention de dire ou de faire quoi que ce soit à ce sujet, ou s'il consent à ce que nous disions ou fassions quelque chose à cet égard. Ensuite, nous tirerons les choses au clair et nous n'aurons pas deux comités permanents qui disent et font des choses différentes en même temps. C'est simplement pour clarifier les choses.

Merci.

● (1645)

**Le président:** Merci, madame Fry.

Monsieur Bergeron, allez-y.

[Français]

**M. Stéphane Bergeron:** Monsieur le président, cela me semble être une autre de ces situations un peu étranges où le débat s'éternise, malgré le fait que nous semblons tous et toutes d'accord. Alors je demande le vote.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Bergeron.

[Traduction]

Madame la greffière, est-ce dilatoire à ce stade-ci?

**M. Jack Harris:** Monsieur le président, si cela peut être utile, j'aimerais souligner une chose.

**Le président:** Voyons si c'est conforme à la procédure. Je veux simplement savoir si la motion de M. Bergeron est maintenant dilatoire en ce sens qu'elle ajourne le débat ou si nous pouvons poursuivre la discussion.

**La greffière:** Vous pouvez certainement poursuivre la discussion si vous le souhaitez.

**L'hon. Hedy Fry:** Il n'a pas présenté de motion.

**Le président:** Monsieur Harris, vous avez la parole.

**M. Jack Harris:** Pour ceux qui pourraient craindre que nous fassions quelque chose d'incompatible avec le comité du commerce, je signale que la seule motion devant nous, à part les préambules, est que le Comité demande au gouvernement de veiller à ce que tout accord commercial entre le Canada et le Royaume-Uni qui suivra le Brexit soit conforme aux principes de l'accord du Vendredi saint.

Le comité du commerce n'a certainement rien d'autre à proposer. Il se peut qu'il fasse quelque chose de plus, mais c'est un principe de base; à mon avis, nous ne devrions avoir aucune difficulté à accorder nos violons avec les siens.

**Le président:** D'accord, avons-nous épuisé les points de vue? Y a-t-il d'autres commentaires à ce sujet?

Monsieur Oliphant, allez-y.

**M. Robert Oliphant:** Comme je l'ai dit, je suis prédisposé à le faire. Mon dilemme, c'est qu'il existe une dimension d'interprétation lorsqu'il s'agit de la compatibilité entre deux choses.

Monsieur Harris, nous pouvons certainement adopter cette motion. Je pense que nous devrions avoir quelque chose de cohérent, mais je ne sais pas comment vous mesurez cela: une chose est cohérente aux yeux de qui? Je veux simplement qu'il soit consigné au compte rendu qu'il est très difficile de déterminer si quelque chose est conforme à un accord international, parce qu'il faudrait trancher d'une façon ou d'une autre.

Cela dit, je suis d'accord pour aller de l'avant et passer à autre chose, parce que je ne pense pas que ce soit un gros problème.

**Le président:** D'accord. Y a-t-il d'autres points de vue?

Dans ce cas, passons au vote.

Madame la greffière, avant d'aller plus loin, vous avez signalé qu'à moins d'avoir le consentement unanime, nous avons besoin d'un vote par appel nominal. Est-ce exact?

Y a-t-il consentement unanime pour adopter la motion de M. Harris?

**L'hon. Michael Chong:** Excusez-moi, monsieur le président, pourquoi avons-nous besoin du consentement unanime?

**Le président:** J'aurai besoin de l'aide de la greffière pour répondre à cette question. Je pense que nous avons déjà adopté une motion qui l'exige.

Madame la greffière, allez-y.

**La greffière:** Oui, merci. Cela est selon les termes de la motion adoptée le 23 septembre à la Chambre concernant le vote dans les comités hybrides.

**L'hon. Michael Chong:** D'accord. Merci.

**Le président:** Y a-t-il consentement unanime pour adopter la motion de M. Harris?

(La motion est adoptée.)

Félicitations, monsieur Harris.

**M. Jack Harris:** Merci, chers collègues.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Cela met fin à la partie publique des travaux du Comité. Je vous demande de faire preuve d'indulgence pour ce qui, je l'espère, ne prendra pas beaucoup plus qu'une vingtaine de minutes de discussion. Je ne présumerai de rien. Nous avons jusqu'à 17 h 30.

Le lien se trouve dans votre boîte de réception. Nous allons prendre quelques minutes pour reprendre la séance à huis clos.

Merci beaucoup.

*[La séance se poursuit à huis clos.]*

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>